



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 28 novembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.172

Une mesure efficace contre la violence dans les écoles bernoises : instaurer et appliquer la norme grisonne pour prévenir la violence et les violations de l'intégrité

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Adoption et classement.

Berne, le 28 novembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général